Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260605-2026_56-DE

DÉLIB. 2026-56

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Date de convocation
29.05.2026

Date d'affichage
29.05.2026

Nombre de conseillers

En exercice	19
Présents	15
Votants	19

L'an deux mille vingt-six
le vendredi 5 juin à 19 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - M. Matthieu BATHEDOU M. Yann DASPREMONT - M. Jacques BROUDER - Mme Monique LE VOGUER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick THOMAS - Mme Sylvie TRILLOT - M. Gilles HENAFF - Mme Pascale PENVEN - M. Luis FERNANDES - M. Steeve PADIOLEAU Mme Patricia MARTIN - M. Philippe MAUPIN

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :

Absents représentés :
Mme Aurélie LE PENNEC représentée par M. Dominique PRIGENT
Mme Margaux LE FEVRE représentée par M. Matthieu BATHEDOU
Mme Gwenaëlle BRIGOT représentée par M. Jacques BROUDER
M. Gwendal BESSON SCARABIN représenté par M. Alain SAPIN

Monsieur Matthieu BATHEDOU élu secrétaire de séance.

OBJET : Subvention exceptionnelle à profit de l'association ''Div Yezh''

L'association « Div Yezh » nous a sollicité tardivement pour une demande de subvention de fonctionnement pour l'exercice 2026. Nous n'avons pas pu traiter leur demande en ce début d'année.

A cet effet, il est proposé d'octroyer une subvention exceptionnelle à profit de l'association « Div Yezh » pour un montant de 150 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants :

- **DE VALIDER** la subvention exceptionnelle à l'association « Div Yezh »

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260605-2026_56-DE

- **DE FIXER** le montant à 150 €
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits sur le Budget 2026
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce sujet

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

Le secrétaire de séance
Matthieu BATHEDOU

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le